



Comité de mise en valeur des recherches à HELMo

1. Qu'entend-on par « mise en valeur des recherches » ?

Mettre en valeur, c'est **donner une valeur ajoutée aux activités de la recherche et à ses résultats** :

- une valeur sociale (à visée non marchande ; enseignement, culture, politique...),
- ET/OU une valeur d'échange (valorisation financière, commerciale ou économique).

Les **questions de valorisation** se posent en sciences humaines et sociales, comme en sciences techniques et sciences de la vie. Certains **modes de valorisation** sont plus spécifiques aux sciences et techniques (comme le brevet), mais l'ensemble de ces domaines contribue au développement économique et social, à l'évolution des pratiques professionnelles, voire à l'amélioration des performances et, en ce sens, ont une **valeur ajoutée**.

Valoriser, c'est **contribuer à la diffusion de la connaissance**, c'est **reconnaître et donner une légitimité** :

- à la recherche,
- à un projet de recherche spécifique,
- aux chercheur·e·s en Haute École,
- à HELMo.

2. La recherche à HELMo (regroupant chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s)

Depuis le Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, la recherche fait partie des **missions des Hautes Écoles**. L'enseignement supérieur organisé hors Universités poursuit une finalité professionnelle ou artistique de haute qualification. Les établissements qui l'organisent remplissent leur **mission de recherche** liée à leurs enseignements en relation étroite avec les milieux professionnels ou artistiques ou en collaboration avec les institutions universitaires. Il s'agit d'inscrire les formations initiales et complémentaires dans une **perspective d'ouverture scientifique, artistique, professionnelle et culturelle**, incitant les enseignant·e·s, les étudiants et les diplômés à la mobilité et aux collaborations intercommunautaires et internationales.

En outre, la recherche fait également partie du **Projet Pédagogique Social et Culturel de HELMo** (PPSC). La formation initiale est la première mission de la Haute École. Il est cependant indispensable qu'elle puisse

s'articuler avec la recherche, en relation avec la réalité sociale, économique et culturelle. Les projets de recherche y sont décrits comme permettant la production de **nouveaux savoirs susceptibles d'enrichir la formation initiale et la formation continuée**. Grâce aux publications de ses acteurs, la HE s'inscrit dans la communauté internationale des chercheur·e·s. **L'initiation au processus de recherche** devrait aussi faire partie de la formation initiale des futurs professionnels.

Historiquement, les **activités de recherche** étaient concentrées au sein du **CRIG** (Centre de Recherche de l'Institut Gramme), dédié à la recherche en sciences de l'ingénieur depuis 1979. En 1995, le CRIG devient le « Centre de Recherche des Instituts Groupés ». Les champs d'activités de recherche se sont depuis étendus à l'ensemble des départements de HELMo : paramédical, social, économique et juridique, et pédagogique. Parallèlement, en septembre 2014, le **Service Recherche et Formation Continue** a été créé au sein des Services Transversaux afin de **soutenir et coordonner le développement des projets de recherche** dans les différents départements de la Haute École, grâce au fonds interne de **l'appel HELMo**. Aujourd'hui, le CRIG, qui constitue une plateforme d'appui administratif, juridique et organisationnelle, devient **HELMo Link**. HELMo Link et le service R-FC travaillent en étroite collaboration, afin de coordonner l'ensemble des projets, qu'ils soient financés par HELMo ou par des bailleurs de fonds externes.

Le souhait était également d'aller vers un regroupement sous une identité unique de l'ensemble de la recherche à HELMo, qu'elle soit financée sur fonds internes ou externes :

- pour **créer une identité HELMo Recherche** et ainsi **accroître la visibilité des activités scientifiques** et promouvoir leur valorisation dans le périmètre local, national et international au sein de nos réseaux,
- pour promouvoir encore davantage des **recherches interdisciplinaires**,
- pour permettre de développer une synergie entre les chercheur·e·s débutant·e·s et expérimenté·e·s.

Cette volonté a donné lieu, début 2023, à la **création de cinq Unités de Recherche** autour de thématiques scientifiques communes, au-delà des périmètres disciplinaires.

3. Organiser la mise en valeur des recherches à HELMo

2.1. Quelles formes peut prendre cette mise en valeur ?

Voici une liste non exhaustive des **possibilités de valorisation**, classées en trois grandes catégories.

I. Mise en relation avec des partenaires et acteurs internes et externes

Diffusion : Les **rencontres entre pairs** permettent aux chercheur·e·s de faire connaître ce qui se fait dans un domaine particulier, et/ou rendent compte de la diversité des productions dans les champs disciplinaires. Il s'agit également de **moments de réseautage**, notamment utiles dans la **construction d'un partenariat de recherche**.

- Conférences, Journées d'étude, Colloques, Séminaires de recherche (participation ou organisation)
- Midis de la recherche à HELMo, AG de HELMo Link (membres adhérents)
- Diffusion des résultats de la recherche auprès de publics-cibles, d'acteurs professionnels et d'étudiants, introduction dans la formation initiale des résultats de recherche
- Etc.

II. Mise en valeur des résultats de recherche

Publications scientifiques : productions adressées à des communautés scientifiques, qui permettent de contribuer à l'avancement des connaissances, et qui imposent un **processus de contrôle par les pairs** avant publication.

- Articles scientifiques dans une revue internationale ou nationale avec comité de lecture répertorié dans les bases de données internationales
- Articles scientifiques dans une revue internationale ou nationale avec comité de lecture non répertorié dans les bases de données internationales
- Articles scientifiques dans une revue sans comité de lecture
- Thèses soutenues
- Numéros thématiques de revue
- Ouvrages scientifiques, chapitres d'ouvrage scientifique, directions d'ouvrage collectif
- Communications orales avec actes dans un congrès international ou national
- Communications orales sans actes dans un congrès international ou national
- Communications poster dans un congrès international ou national
- Etc.

Travaux d'expertise : productions adressées ou répondant à une commande au/du monde professionnel ou aux/d'institutions sociales ; ils se fondent sur les recherches menées en diffusant des savoirs et des éléments de réponse aux commanditaires.

- Outils de mesure
- Manuels
- Recommandations
- Etc.

III. Mise à disposition des résultats pour la société

Travaux de vulgarisation : productions écrites, orales, audiovisuelles, multimédias, adressées au grand public (non spécialisé) et participant à la mission de service à la collectivité des Hautes Écoles. Diffusion portée par le/la chercheur·e, qui n'impose pas de processus de révision par les pairs, qui ne contribue pas à l'avancement des connaissances dans le domaine scientifique concerné, mais qui contribue à la **démocratisation du savoir** (information, diffusion et partage des résultats).

- Ouvrages de vulgarisation, chapitres d'ouvrage de vulgarisation
- Articles dans une revue grand public
- Émissions radio, TV
- Webinaires grand public
- Podcasts
- Salons
- Blogs
- Sites internet
- Etc.

Valorisation économique et sociale :

- Mise sur le marché/mise à disposition du terrain professionnel d'un délivrable, d'une production

- Brevets
- Création ou adaptation d'une formation continue/initiale
- Publication d'un livre (droits d'auteur)

2.2. Quand valoriser ?

Pensez à la valorisation **tout au long de la recherche** !

- dès le dossier de candidature, il est utile d'identifier **la ou les forme(s) de valorisation** qui seront privilégiées,
- durant le projet, la valorisation se fait à différentes étapes, sous forme de séminaires de recherche ou de restitution à la société, par exemple,
- à partir des résultats de la recherche finalisée, la valorisation peut se faire a posteriori.

Plus cette réflexion est intégrée au processus de recherche, **plus la valorisation sera efficiente**.

2.3. Comment organiser la valorisation à HELMo ?

I. Création d'un comité de mise en valeur

La création d'un comité de mise en valeur est proposée en réunissant, dans un premier temps, les différents acteurs ayant dans leurs missions la valorisation des recherches :

- le chargé de mission « valorisation des projets de recherche »,
- la responsable du service R-FC,
- les six coordinateurs recherche des cinq Unités de Recherche.

Les avis, idées, conseils... venant de personnes issues de domaines différents peuvent être enrichissants et ouvrir vers d'**autres pistes de valorisation**, donner un nouvel éclairage. La composition du comité de mise en valeur pourrait évoluer avec le temps en intégrant des membres externes à la Haute École, par exemple.

II. Principes de base à adopter par les acteurs impliqués dans la recherche

- Chacun est conscient que nous travaillons dans un but commun et convergent de **valorisation des travaux de recherche, des chercheur·e·s, et de HELMo**, sur la base de fonds publics.
- Les différents acteurs impliqués dans la recherche (chercheur·e·s, enseignant·e·s-chercheur·e·s, coordinateur·trice·s de cellules, responsables, ...) adoptent une posture active, constructive et bienveillante.
 - La posture des membres du comité est orientée vers l'aide, le conseil, la recherche de ressources, de solutions et non vers le contrôle.
 - La posture des chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s est orientée vers une démarche constructive d'apprentissage, d'échange et d'ouverture.
- Un feedback de la part des enseignant·e·s-chercheur·e·s, chercheur·e·s et du comité sera récolté annuellement ; une régulation de ses objectifs sera réalisée.

III. Mode de fonctionnement

Au démarrage, trois réunions par an seront organisées :

- en octobre (au démarrage des projets de l'appel HELMo),
- en janvier,
- en juin.

En septembre, un **cadastre des projets en cours** est créé et envoyé par la responsable du service R-FC à tous les membres du comité. Sur la base de celui-ci, les différents membres du comité analysent le **potentiel de valorisation des projets**, en concertation avec leur département.

En octobre, chacun présente ses priorités et **pistes de valorisation** à l'ensemble du comité de valorisation. Celui-ci établit une liste d'équipes qui seront accompagnées cette année vers une valorisation, et de quel type de valorisation il s'agira. Ce choix tient compte de l'avancement des projets, des priorités des départements et des disponibilités d'accompagnement. L'accompagnement des équipes vers la valorisation se fait dans la mesure du possible par les personnes du comité de valorisation.

En janvier et en juin, il s'agit de présenter au comité l'état d'avancement des équipes, afin d'ajuster les projets le cas échéant.

Lors de l'écriture d'un article et dans toute forme de valorisation qui le permet, le membre du comité qui accompagne et co-rédige est considéré comme co-auteur et figure comme tel sur l'article (ou autre forme de valorisation).

IV. Soutien et ressources à mobiliser

En interne, l'institution, par la mise en place d'un comité de valorisation, a un **rôle à jouer pour soutenir la valorisation** :

- en sensibilisant les chercheur·e·s à la valorisation, en mettant en avant les intérêts communs pour le-la chercheur·e ET l'institution,
- en aidant à identifier les structures, collectifs, expertises, projets... en son sein pouvant faire l'objet d'une valorisation (nécessité de connaissance des recherches, chercheur·e·s, travaux en cours),
- en soutenant des détachements réalistes qui permettront la valorisation,
- en soutenant la **création d'espaces de diffusion, de rencontres, de mise en valeur** (par exemple, les Midis de la recherche).

En externe, les membres du comité vont également travailler à favoriser les liens avec les laboratoires universitaires, les revues scientifiques et de vulgarisation..., afin de **développer les canaux de valorisation possibles**.